

Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

DÉBUT D'UNE NOUVELLE PHASE DE TRAVAUX SUR LA RUE JARRY EST ENTRE LES RUES LAJEUNESSE ET FOUCHER

La Ville de Montréal souhaite vous informer qu'elle débutera parallèlement à la phase actuelle, la prochaine phase des travaux sur la rue Jarry Est entre les rues Lajeunesse et Foucher. Ces travaux consisteront à remplacer les conduites d'égout et d'eau potable, le système d'éclairage, à faire une mise à niveau des feux de circulation ainsi que le réaménagement de la rue Jarry Est. Les travaux se poursuivront jusqu'à la période de gel des sols. Le chantier sera alors démobilisé et les entraves dans la rue seront retirées. Les travaux reprendront en avril 2017, et devraient se poursuivre jusqu'au mois de novembre de la même année.

1- Travaux sur la rue Jarry Est entre les rues Lajeunesse et Foucher

Début des travaux : semaine du 26 septembre.

Coupage de l'alimentation en eau potable :

Certains bâtiments seront touchés par une coupure d'eau potable. Un accroche porte sera distribué 48 h avant par l'entrepreneur. Vous serez informé des heures de la coupure et du rétablissement du service.

Fermeture de rue:

- Fermeture du côté Nord de la rue Jarry Est entre Lajeunesse et Foucher (pour les deux phases combinées : fermeture entre Saint-Denis et Foucher)
- Fermeture de la rue Saint-Gérard du côté Nord sur une longueur d'environ 40 mètres.

Circulation et stationnement

- Rue Jarry Est : une voie dans chaque direction en contresens entre les rues Lajeunesse et Foucher.

Horaire de travail

- Les équipes de travail seront sur place du lundi au vendredi, de 7 h à 19 h. Au besoin, l'entrepreneur pourrait travailler certaines fins de semaine et/ou la nuit.

2- Travaux à l'intersection des rues Lajeunesse et Jarry Est

Des travaux de nuit et de fin de semaine seront exécutés à l'intersection de la rue Lajeunesse et ce, dans le but de finir le plus rapidement les travaux dans cette intersection. Des travaux sur le réseau d'aqueduc seront effectués durant deux fins de semaine complètes (cadence des travaux 24 h /24 h).

Les fins de semaine visées sont les suivantes :

- 30 septembre au 3 octobre
- 7 octobre au 10 octobre

Coupage de l'alimentation en eau potable :

Certains bâtiments seront touchés par une coupure d'eau potable. Un accroche porte sera distribué 48 h avant par l'entrepreneur. Vous serez informé des heures de la coupure et du rétablissement du service.

Circulation et stationnement

- Fermeture complète de l'intersection des rues Jarry Est et Lajeunesse
- Les virages sur la rue Jarry seront permis vers l'Est
- Stationnement interdit sur une longueur de 40 mètres au Nord de l'intersection

INFO-TRAVAUX



Information générale

Accès aux immeubles

En tout temps, l'accès aux immeubles situés aux abords du chantier sera préservé. Les trottoirs seront accessibles, mais pourraient être entravés lors de certaines phases.

Transport en commun (Société de transport de Montréal)

Le transport en commun sera maintenu, mais les horaires et les trajets pourraient être modifiés. Contactez le service **STM-INFO** (514 786-4636) ou consultez le site Internet **stm.info**.

Collectes

Les horaires des collectes des déchets et du recyclage ne seront pas perturbés pendant la durée des travaux. Les résidents doivent laisser leurs déchets ou leur recyclage sur la rue comme d'habitude. Il est important d'identifier les bacs afin de permettre leur retour devant la résidence ou le commerce par l'entrepreneur.

La Ville de Montréal est consciente des inconvénients que ces travaux occasionneront et vous remercie de votre collaboration.

Renseignements

Agent de liaison pour le projet Jarry Est : M. Jean-Luis Cantero
Tél. : 514 242-1153

Renseignements



Ligne Info-travaux : **514 872-3777**, entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi



www.ville.montreal.qc.ca/chantiers



www.twitter.com/Mtl_Circulation



Pour signaler des situations à tout autre moment, composez le **311** en mentionnant qu'il s'agit de travaux réalisés par la **Direction de l'eau potable de la Ville de Montréal**.